



Communiqué de presse

Berne, le 15 juin 2021

L'usam exige le maintien des programmes d'efficacité climatique

Après le rejet de la loi sur le CO₂, l'usam demande la poursuite des mesures temporaires mises en place dans le cadre des programmes d'efficacité climatique. Ces programmes concilient protection du climat et économicité. Environ la moitié des émissions de gaz à effet de serre de l'économie suisse sont réduites grâce à ces programmes. Le conseiller national PLR et membre de la Chambre suisse des arts et métiers Peter Schilliger (LU) a déposé hier une motion en ce sens.

À la suite du rejet de la nouvelle loi sur le CO₂ par le peuple, la loi actuelle reste en vigueur. Elle n'est certes pas limitée dans le temps, mais ses mesures le sont. Cela vaut aussi pour le mécanisme de participation aux programmes d'efficacité climatique de l'économie. Les entreprises qui se fixent un objectif de réduction des émissions de CO₂ et l'atteignent sont exemptées de la taxe sur le CO₂ et participent à sa redistribution. Cela permet de concilier protection du climat et économicité. Le succès de ces mesures est énorme: à ce jour, plus de 4000 entreprises ont conclu plus de 2400 conventions d'objectifs. Ce qui correspond à environ 50% des émissions de CO₂ des entreprises suisses de l'industrie et des services.

Les entreprises qui participent à ces programmes ont impérativement besoin de sécurité en matière de droit et de planification. Si ces mesures temporaires venaient à expirer, les entreprises sortiraient des programmes, ne disposeraient plus de conventions d'objectifs et, dans le pire des cas, augmenteraient à nouveau leurs émissions de CO₂. Cela doit et peut être évité en prolongeant la durée des mesures. L'entrepreneur et conseiller national PLR lucernois est conscient de l'importance de l'enjeu: «Le peuple a dit non à la loi sur CO₂ qui lui était présentée et non pas à toutes les mesures de protection du climat. Il est important que les mesures efficaces actuellement en vigueur restent en place».

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Hans-Ulrich Bigler, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.